

**RAPPORT NARRATIF FINAL
PROGRAMME CONJOINT F-OMD**

Organisme(s) de l'ONU participant au programme	Secteur(s)/Domaine(s)/Thème(s)
PNUD (agence porteuse du projet), UNFPA, UNICEF, ONUDC.	Peace-bulding, Bonne gouvernance, Lutte contre la Pauvreté

Titre du programme conjoint	Numéro du programme conjoint
Prévention des conflits et renforcement de la cohésion sociale en Mauritanie	MDGF-1958

Coût du programme conjoint [Répartition – le cas échéant]	Programme conjoint [Localisation]
<p>[Contribution du Fonds) : 5 000 000USD</p> <p>Contribution du Gouvernement : USD</p> <p>Contribution de base de l'agence :</p> <p>Autres :</p> <p>TOTAL : USD</p>	<p>Régions(Wilayas) : <i>Trarza, Brakna, et les deux hodhs (Echargui et El Gharbi)</i></p> <p>Gouvernorat(s) :</p> <p>District(s)</p>

Évaluation finale du programme conjoint	Chronologie du programme conjoint
<p>Evaluation finale réalisée Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Rapport d'évaluation joint Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Date de livraison du rapport final : <i>Décembre 2013</i></p>	<p>Date de départ prévue à l'origine <i>Date de lancement du programme : août 2009</i></p> <p>Date de fin <i>(incluant la prolongation supplémentaire accordée) : 30 juin 2013</i></p>

Ministères techniques et/ou autres organisations (OSC, etc.) participant à l'exécution
Ministère de la Justice (MJ), Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (MCJS), Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF), Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED), le Commissariat des Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société civile (CDHAHRSC), Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC) et la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH).

I. OBJECTIF

a. Contexte socio-économique et problèmes de développement abordés par le programme

Au plan social, la société mauritanienne reste dans son ensemble, marquée par des discriminations ancrées dans les traditions culturelles et les mentalités (esclavage traditionnel, système de castes, discrimination à l'égard des femmes...).

La lecture des données socioéconomiques disponibles permet de déduire une certaine juxtaposition de la carte de la marginalisation socioéconomique et celle de la domination traditionnelle, avec une forte corrélation au statut social à la naissance et le niveau de pauvreté. Dans ce cadre, le problème majeur est celui de l'insertion économique des anciens esclaves. Victimes des effets conjugués de la pauvreté et de l'analphabétisme, ils restent dans une large mesure en marge du développement ; les femmes sont particulièrement victimes de ce phénomène, puisqu'elles représentent entre 60 et 65 % des populations à l'intérieur du pays, en raison de l'exode rural chez plutôt les hommes.

Par ailleurs, la Mauritanie a connu en 1989/1991, de graves problèmes de coexistence ethnique à la suite d'un différend frontalier avec le Sénégal. Celui-ci s'était traduit par des expulsions réciproques de ressortissants au nombre desquels de nombreux mauritaniens étaient expulsés de leur propre pays. Cette crise s'est propagée dans le pays à travers des purges au sein de l'administration et de l'appareil de sécurité. Des centaines de militaires négro-africains ont ainsi été vraisemblablement victimes d'exécutions extrajudiciaires.

Cette situation pèse encore lourd sur la construction de l'unité nationale même si les autorités ont procédé depuis 2008 au retour des mauritaniens réfugiés au Sénégal et entamé le règlement des autres dimensions du passif humanitaire. Cependant, le rapatriement s'accompagne de résurgence des problèmes d'accès aux ressources, notamment foncières, qui fait suite aux difficultés d'accès à l'état civil et aux droits liés à l'éducation et à la santé dans leur site d'installation. Les femmes et les enfants en sont les principales victimes.

De manière générale, les allégations de discrimination et de répartition inéquitable des ressources constituent un terreau fertile à l'apparition de contestations sociopolitiques. Il s'ajoute à cette situation, une dimension sécuritaire, le pays ayant connu plusieurs attaques, revendiquées par des groupes affiliés à des mouvances religieuses. Par ailleurs, la pauvreté qui porte préjudice à la scolarisation et à la mutation rapide de la société, notamment la tentation à la violence susceptible d'impacter négativement sur une jeunesse vulnérable, désorientée et dépourvue de perspectives.

b. Impacts et résultats attendus du programme conjoint

Le programme était exécuté dans les wilayas du Brakna, du Trarza et dans les deux Hodhs (El Gharbi et El Chargui). Les résultats escomptés sont:

- (i) Réduction des inégalités et des discriminations ;
- (ii) Mise en place de mécanismes de prévention/résolution des conflits au niveau local ;
- (iii) Les jeunes et les femmes connaissent les causes des conflits et adoptent des attitudes pour la promotion de la paix et la citoyenneté au sein de leurs communautés ;
- (iv) Les acteurs sont informés et jouent un rôle actif dans la prévention des conflits.

c. Contribution globale du programme conjoint au plan national d'action et ses priorités

Le programme conjoint s'inscrit dans le cadre des priorités de l'UNDAF alignées sur les orientations nationales globales et sectorielles, notamment le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et le Plan National de Bonne Gouvernance.

d. Implication des partenaires du programme pour l'atteinte des résultats de développement

Le programme conjoint est envisagé comme une stratégie commune obligeant toutes les agences du SNU et leurs partenaires nationaux à collaborer et à chercher des complémentarités sur des questions qui ne peuvent être résolues que par le dialogue et la concertation. Malgré toutes les difficultés rencontrées, les partenaires ont pu faire ensemble du plaidoyer de la sensibilisation, de la formation et du suivi des activités génératrices de revenus.

L'approche communautaire adoptée pour la constitution des comités villageois de gestion des activités génératrices de revenus a permis l'implication des différentes communautés bénéficiaires du programme conjoint. Ce mode d'intervention communautaire a été une des clefs de succès du programme.

II. EVALUATION DES RESULTATS DU PROGRAMME CONJOINT

a. Principaux résultats atteints

Les activités génératrices de revenus (AGR) mises en place sont au nombre de 213. Elles ont profité à près de 40 000 personnes. 137 de ces AGR ont été mises en œuvre dans les deux Hodhs (El Gharbi et El Chargui), en collaboration avec le CDHAHRSC (Commissariat des Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire, aux Relations avec la Société civile). Les autres AGR ont été mises en œuvre au Trarza et au Brakna, en collaboration avec l'ANAI (Agence Nationale d'Appui et d'insertion des Réfugiés).

Ainsi, 47 infrastructures communautaires (marchés, hangars pour les femmes, terrains de football, centres de jeunes, parcs de vaccinations...) ont été réalisées en partenariat avec l'Agence Nationale d'Appui et d'Insertion des Réfugiés (ANAI) et le Commissariat des Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire, aux Relations avec la Société Civile.

Cependant, parmi ces infrastructures, figurent 15 marchés communautaires construits pour les besoins des AGR ainsi que les abris à moulin. 09 de ces 15 marchés communautaires ont été construits dans les deux Hodhs en collaboration avec le CDHAHRSC, et les six autres au Trarza et au Brakna, toujours en collaboration avec l'ANAI.

D'autres aménagements ont été réalisés notamment des jardins maraîchers et des terrains agricoles dans le Brakna et le Trarza au profit des bénéficiaires du programme. Des formations dans le domaine de la technique du goût à goût ont été également dispensées au profit des relais communautaires. Ce procédé permet une gestion plus rationnelle de l'eau, avec un rendement meilleur et une gestion plus efficiente de l'espace et du temps.

Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau local ont été renforcés par la sensibilisation de plus de 10 000 personnes, sur des thématiques importantes telles que : la citoyenneté, le plaidoyer, les droits humains et la prévention des conflits. Ces formations, ont cependant profité à 602 leaders d'opinion, 500 femmes, 80 membres des comités de gestion des AGR, 317 conciliateurs médiateurs, 280 élus locaux, 10 formatrices de femmes para-juristes et 150 femmes para-juristes dans les sites du programme.

Afin de renforcer les connaissances des jeunes sur les causes des conflits et d'améliorer leurs compétences en matière de citoyenneté et résolution pacifique des conflits, 777 jeunes et élèves issus de 54 réseaux de jeunes et 29 clubs scolaires ont été formés à la citoyenneté, le respect des droits de l'homme et la culture de la paix.

Au Hodh el Gharbi, à Aïoun notamment, en Janvier 2013 plus de 200 jeunes des 13 régions dont 40 issus des sites de rapatriés du Trarza et du Brakna ainsi que les Maires de leurs communes se sont retrouvés pendant 5 jours dans le cadre d'échanges culturels et de réflexions sur la diversité culturelle et la cohésion sociale.

Au Trarza et au Brakna, 160 jeunes des 10 sites de rapatriés ont été formés sur les causes des conflits sociaux et la gestion d'association de jeunesse. Parmi les jeunes de ces deux régions, 60 ont été appuyés pour la création et la reconnaissance de leurs associations et 200 ont participé au Festival culturel de Mbagne.

La réalisation d'une version provisoire de Stratégie Nationale de Cohésion Sociale (SNCS) basée sur l'étude des 07 thématiques à savoir : Droits Humains/Justice, Démocratie/Participation /Citoyenneté, Protection Sociale/Tolérance/ Paix, Genre, Politiques Macro-Economiques, Accès aux services de base, Question Foncière et Gestion des Ressources Naturelles.

D'autres réalisations ont porté sur :

- ✓ Une étude des stéréotypes et obstacles socioculturels des rapports de genre ainsi qu'un argumentaire pour adresser ces questions ;
- ✓ Une étude sur les discriminations et les préjugés sociaux ainsi qu'à la promotion de la citoyenneté ;
- ✓ Une étude sur la faisabilité du service civique national ;
- ✓ Une étude de la réforme du statut du médiateur de la République ;

b. Valeur ajoutée des compétences développées lors de la mise en œuvre du programme

Le Programme Conjoint a renforcé les capacités nationales (autorités administratives, journalistes, magistrats, élus, société civile et bénéficiaires du programme) pour mieux cerner la problématique de la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Les connaissances acquises sur la prévention des conflits, les Droits de l'Homme, la citoyenneté et la culture de la paix ainsi que les capacités de communication développées, lors des formations, des sensibilisations et des rencontres d'échanges, ont donc favorisé l'établissement d'un dialogue entre les bénéficiaires du programme et leur engagement à s'impliquer dans la résolution pacifique des conflits et l'émergence d'une conscience citoyenne.

Le financement des AGR constitue également une composante essentielle du Programme MDG-F de Prévention des Conflits, dans la mesure où l'augmentation des revenus à travers les activités menées conjointement constituant ainsi un outil de renforcement de la cohésion sociale et de l'amélioration du niveau de vie des populations ciblées, vivant dans des conditions de précarité.

c. Contribution des résultats directs du programme à ses impacts sur la base des indicateurs de performance

Les formations réalisées au profit des bénéficiaires et de la société civile, sur la prévention des conflits, des droits de l'homme, de la citoyenneté et la culture de la paix ainsi que la sensibilisation (y compris les rencontres et échanges culturels) à large échelle, ont contribué significativement à une certaine prise de conscience des bénéficiaires du programme, des causes de conflits et de la possibilité de les régler pacifiquement. Ce qui a entraîné un changement de mentalité et de comportement au niveau de ces localités. D'où l'émergence d'un débat sur l'acceptation de la diversité culturelle et sur les questions jusque-là taboues tels que l'esclavage et la déportation de citoyens mauritaniens.

Le changement de mentalité et de comportement a également été renforcé par la vulgarisation des études conduites dans le cadre du programme. Il en est ainsi par exemple de l'étude sur les stéréotypes et les obstacles socioculturels basés sur l'inégalité des genres ainsi qu'un argumentaire pour adresser ces questions ; de l'étude faite sur les discriminations et les préjugés sociaux et la promotion de la citoyenneté réalisée ; de l'étude réalisée sur la faisabilité du service civique national réalisée ; et de l'étude sur la réforme du statut du médiateur de la République.

Cette amélioration de la connaissance des facteurs et dynamiques de conflit a donc favorisé, d'une part, le fonctionnement des mécanismes de dialogue et de prévention/résolution des conflits au niveau local, et d'autre part, la formulation de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale.

En matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales, l'accent a été mis sur l'amélioration des conditions de vie des populations, la création d'espaces d'intégration, le renforcement des capacités et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Le succès du programme revient, pour une large part, au processus qui s'en est suivi. En effet, le F-OMD a construit 15 marchés communautaires abritant 61 AGR, plusieurs ouvrages collectifs et des espaces de rencontre, de dialogues et d'intégration sociale dans des zones pilotes à fort potentiel de conflits. Mme Koumba Gueye, 28 ans, membre du comité de gestion villageois de Sénékouna/Médine, s'exprime avec satisfaction : *«grâce à l'appui de l'Espagne, nous disposons d'un terrain de football, pour nos enfants, d'un marché communautaire et d'équipements collectifs : pompes solaires, congélateurs, moulins à grains, etc. Nos AGR gérées par des comités issus des deux villages ont jeté des passerelles de rapprochement entre communautés. Nous nous y rencontrons chaque jour pour nous approvisionner, discuter ou faire passer le temps. Ainsi, elles ont aussi sensiblement amélioré nos conditions de vie. Nous en sommes très reconnaissants».*

d. Principaux bénéficiaires et leur niveau d'implication

Les principaux bénéficiaires du programme sont les femmes, les jeunes filles et garçons issus des communautés rapatriées et celles d'accueil du Brakna et du Trarza ainsi que des anciens esclaves des Adwabas du Hodh El Gharbi et du Hodh El Chargui. Ces populations réparties sur 60 sites et organisés en comités villageois mixtes, ont géré localement leurs activités génératrices de revenus (AGR) en étant encadrées par l'équipe du programme. Les comités villageois de gestion des AGR et les comités de prévention et de gestion des conflits constituent des cadres locaux et régionaux propices aux échanges. Les femmes ont été particulièrement impliquées dans la gestion des AGR, ce qui a permis aux ménages les plus démunis d'accroître leurs revenus.

Par ailleurs, près de 2000 personnes ont été directement concernées par les AGR et les formations. De

manière indirecte, près de 40 000 personnes ont profité des AGR et des sensibilisations sur les droits de l'homme, la citoyenneté et la culture de la paix.

De quelle manière le programme conjoint et ses partenaires de développement ont abordé les questions d'inégalité sociale, culturelle, politique et économique pendant la phase de mise en place du programme ?

1. Dans quelle mesure les populations socialement exclues ont-elles été impliquées tout au long de ce programme ? Quelles compétences ont été mobilisées ?

Au début du programme, deux missions d'identification conjointe du SNU et des principaux partenaires ont été organisées dans les zones d'intervention au cours desquelles elles ont tenu des réunions avec les autorités locales. Les populations cibles dans les futurs sites d'intervention ont dressé un état des lieux des sites et proposé des actions concrètes d'intervention.

La formation des comités villageois de gestion des activités génératrices de revenus implique aussi dans chacune des localités la prise en compte du genre et des jeunes. 3 membres sur 5 sont soit des femmes soit des jeunes. Ces comités villageois représentent les populations. Ils collaborent donc avec l'équipe du programme pour la mise en œuvre du volet AGR.

2. Le programme a-t-il contribué à renforcer le pouvoir de décision de groupes exclus et leur influence sur des politiques qui affectent leur vie ? Y a-t-il eu une amélioration dans la participation de ces groupes et le dialogue avec les gouvernements locaux ou nationaux en lien avec ces politiques ?

Les sessions de formation ont touché un nombre important des membres des comités de gestion villageois et de gestion des (AGR), qui a permis d'améliorer leur habilitation. Ces comités villageois constituent les organes représentatifs des populations pour toute action de développement. Ils arrivent donc à faire du plaidoyer auprès des autorités locales et des partenaires au développement pour faire comprendre aux uns et aux autres les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs localités. Ce qui permettra, bien entendu, d'identifier l'ensemble des problèmes et faire en conséquence des propositions pour un développement équitable desdites localités.

3. Le programme et ses partenaires de développement ont-ils consolidé l'organisation des citoyens et de groupes de la société civile afin que ceux-ci soient mieux placés pour défendre leurs droits ? Si oui, de quelle façon ? Merci de donner des exemples complets.

Les bénéficiaires ont été organisés en plusieurs réseaux notamment les Réseaux de leaders pour la prévention et la gestion des conflits et ceux des jeunes sur les questions de Droits de l'Homme, de citoyenneté. Ceux-ci bénéficient aujourd'hui d'une certaine reconnaissance des autorités qui les consultent sur les questions qui interpellent les jeunes. Autant qu'une circulaire du Ministère de la Jeunesse aux autres départements ministériels et aux Walis demande leur implication dans toute action de développement. Les réseaux vont donc bénéficier de subventions du Ministère et disposer de leurs propres sièges sociaux afin de renforcer leur autonomie.

4. Dans quelle mesure le programme (que ce soit grâce à des interventions au niveau local ou national) a-t-il contribué à améliorer les conditions de vie de groupes socialement exclus ?

L'accroissement des revenus, qui est l'un des résultats du programme, provient essentiellement des activités génératrices de revenus. En effet, la plus part des démunis tirent leurs revenus de ce volet AGR. Celui-ci a de ce fait contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations, la création d'espaces d'intégration, le renforcement des capacités et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

e. Contribution du programme conjoint aux résultats suivants :

1. *Declaration de Paris*

- Renforcement des institutions gouvernementales nationales et locales : au niveau local, le programme a permis de mettre en place des comités villageois de gestion du programme qui servent à identifier et superviser les activités pertinentes dans le cadre dudit programme. Les capacités nationales ont été renforcées dans le domaine des droits humains, de la citoyenneté et de la prévention et gestion des conflits. Les régions cibles du programme, le Trarza, le Brakna et les deux Hodhs (El Gharbi et El Chargui) se sont vues renforcées dans le domaine de la consolidation de la paix notamment par l'action des Réseaux de leaders pour la prévention et la gestion des conflits.
- Implication des OSC et des citoyens : la société civile est représentée au niveau décisionnel dans le comité de gestion du programme à travers des ONG (SOS Esclaves et AMDH) ainsi que des personnes ressources. Mais aussi, au niveau de la mise en œuvre d'une vingtaine d'ONG. Quelques-unes d'entre elles, très ancrées au niveau local, formulent le besoin des populations sous forme de projets et les orientent pour obtenir les financements requis. Plusieurs d'entre elles ont été, également, sélectionnées pour conduire des formations ou des campagnes de sensibilisation à propos des droits humains, de la citoyenneté et de la culture de la paix.
- Alignement et harmonisation de l'aide: la complémentarité affichée entre le PNUD, l'UNFPA, l'UNICEF et l'ONU DC dans la mise en œuvre de leurs activités est une illustration parfaite de ce que pourrait faire ensemble les partenaires techniques et financiers. Ces 4 agences du Système des Nations Unies ont mis ensemble leurs moyens, pour recruter les consultants et les prestataires, devant identifier les sites d'intervention, encadrer les populations et les ONG. L'apport du volet AGR a servi comme outil de mobilisation et l'apport de l'équipe du programme a servi à l'encadrement des populations et des ONG pour une mise en œuvre du programme favorable à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées.
- Mécanismes innovants de responsabilisation réciproque (justifier en quoi ces mécanismes sont innovants) : L'implication des populations à la planification annuelle du programme et les procès-verbaux de réception des produits et équipements, qu'elles signent, formalisent leur responsabilisation.

Par contre la livraison des infrastructures se fait à la présence de la partie nationale qui devrait témoigner, par sa signature, de la livraison des infrastructures aux bénéficiaires du programme.

Le gardiennage systématique des sites par les populations traduit aussi leur engagement ferme qui est motivé par un intérêt économique avéré.

2. *Unité d'action*

- Rôle joué par le bureau du coordonnateur résident et synergies avec d'autres programmes conjoints du F-OMD : La mise en place par la Coordinatrice résidente du SNU de mécanismes efficaces de coordination des quatre programmes conjoints exécutés en Mauritanie a permis de donner une nouvelle dynamique au travail conjoint des équipes des différentes agences impliquées dans le cadre de ces programmes. Plusieurs cloisons sont tombées entre les agences qui ont appris à travailler ensemble, et ce afin qu'ils mettent davantage l'accent sur les services fournis par les NU à travers le programme, que sur les actions de « leur composante individualisées ».

Les actions sont donc planifiées ensemble, exécutées de façon concertée, suivies conjointement, et évaluées sans aucune référence particulière à l'agence d'exécution. Tout ceci a été rendu possible grâce au rôle important du Bureau de la Coordinatrice résidente du SNU en Mauritanie. A cet effet, un appui conseil stratégique important a été apporté au Programme par le Peace and Development Adviser, recruté au niveau de l'unité de la CR

par le BCPR et le DPA du Secrétariat des NU...

- *Innovations visant à l'harmonisation des procédures et des pratiques de gestion (justifier en quoi il s'agit d'innovations)* : La mise en œuvre des programmes conjoints a favorisé la mise en place du HACT vers lequel toutes les agences du SNU s'orientent.
- *Formulation, planification et gestion conjointement avec d'autres agences des Nations Unies* : la planification annuelle des activités du programme implique les 4 agences des Nations Unies et les départements ministériels impliqués. Les organisations de la société civile y prennent part. L'atelier bilan et de planification annuelle est un exercice participatif qui se tient à la fin de chaque année d'exécution du programme. Il conduit ainsi, après avoir fait le bilan de l'année écoulée, à une planification des activités à mener l'année suivante, et ce de manière concertée et acceptée par les différentes parties concernées.

III. BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISSES

a. Les principales leçons apprises et les bonnes pratiques qui pourront faciliter la conception et l'exécution de futurs programmes conjoints :

Le programme a clairement défini le lien avec les priorités nationales en relation avec les objectifs du millénaire. Il s'est assuré de la participation des principales agences onusiennes, des départements ministériels et des organisations de la société civile dans la définition des produits à livrer. Les indicateurs objectivement vérifiables se sont avérés pertinents pour le suivi et l'évaluation du programme. Les sources de vérification étaient basées essentiellement sur des enquêtes régulières (EPCV, CAP), des documents de stratégie, des sources administratives ou des rapports de missions. Une hiérarchie de niveau de validation des projets et activités, allant du Comité National Directeur aux comités villageois en passant par le Comité de Gestion du Programme, a rendu aisé l'exécution. En s'appuyant sur les organisations de la société civile pour la mise en œuvre de certaines activités et l'encadrement des bénéficiaires, les agences se sont assurées d'une présence technique et d'un suivi régulier des activités du programme.

Approche innovante de développement résultant de la mise en place du programme conjoint :

Le programme « Prévention des conflits et renforcement de la cohésion sociale » devrait initialement intervenir au profit des rapatriés. Mais, au vu de la proximité des sites de ceux-ci avec d'autres localités, le choix a été porté sur une intervention qui associera les localités avoisinantes des sites de rapatriés. Un choix qui se justifie par l'ampleur des rançœurs entretenues depuis les événements de 1989.

La mise en œuvre de cette innovation a nécessité une approche nouvelle qui combine une campagne de sensibilisation notamment sur le rôle de la femme dans la prévention des conflits et la mise en place de comités villageois mixtes de gestion des ouvrages et infrastructures communautaires respectant le genre et la diversité ethnique.

Plusieurs partenaires étatiques étaient donc impliqués dans la mise en œuvre de cette nouvelle approche. Il en est de même des ONG nationales ainsi que les communautés bénéficiaires.

Cette innovation a favorisé la création d'espaces de rencontre quotidienne, d'intégration et de dialogue. Ce qui, par la suite, a permis aux habitants, toutes générations confondues, de nouer des liens d'amitié et de solidarité ; ainsi pour dire une vraie cohésion sociale. Le partage d'un même espace vital et d'un destin commun ont donc favorisé la vie en symbiose et l'union des forces pour faire face aux aléas d'une situation hostile.

Difficultés majeures rencontrées au cours de l'exécution du programme, y compris les retards :

1. Internes au programme conjoint : Insuffisance des moyens (Techniques, Humains, Matériels et financiers) des partenaires nationaux (Départements ministériels concernés, CDHAHRSC, ANAIR, CNDH et ONG) ;
2. Externes au programme conjoint : Le démarrage du projet a été longuement retardé pour des raisons liées au caractère très "sensible" du programme et à l'agenda politique nationale (crise, négociations, élections) ;
3. Principales mesures d'atténuation adoptées pour surmonter ces difficultés : Pour pallier la faiblesse des capacités des partenaires nationaux, des formations ont été réalisées. Il en est ainsi des différentes formations effectuées dans le cadre du programme tels que les voyages d'études dont ont bénéficié certains membres de l'équipe de gestion dudit programme.

Les moyens insuffisants des Départements ministériels concernés, du CDHAHRSC, de l'ANAIR et de la CNDH ont été partiellement comblés par un appui en matériels pour leur permettre d'assurer un meilleur suivi du programme.

b. Description de la contribution de la fonction de suivi et d'évaluation à :

1. L'amélioration de la gestion du programme et l'accomplissement des résultats du développement : Le comité de gestion du programme est le principal organe de suivi du programme qui regroupe à la fois la partie nationale et les représentants des agences du SNU impliquées. Ce Comité s'appuie pour délibérer sur des informations collectées par le chargé de programme. Les données proviennent du terrain via les VNU en charge du suivi sur le terrain. Des missions de supervision conjointes permettent de vérifier les résultats. Ces échanges à l'intérieur du comité de gestion et les missions conjointes ont permis de renforcer la complémentarité dans les activités et de consolider les acquis. Ce qui a considérablement amélioré les résultats du programme.
2. L'amélioration de la transparence et de la responsabilisation réciproque : le rôle des comités villageois, dans la transparence et la responsabilité réciproque a été manifeste d'autant plus que chaque comité villageois tient un journal et remplit des fiches qui retracent les activités réalisées et les résultats obtenus. Les activités réalisées par les ONG ou les agences peuvent être vérifiées auprès desdits comités villageois.
3. L'amélioration des compétences et des processus nationaux de S&E et de collecte de données : l'implication des départements ministériels impliqués a contribué au renforcement des compétences en matière de S&E. Malgré leurs moyens limités, elles sont à l'origine de la masse d'information collectée auprès des comités villageois. Les VNU en charge du suivi sur le terrain ont été également renforcés en S&E par des formations organisées à leur profit ou par des visites d'échanges. Les missions conjointes NU de suivi ont été aussi des moments appréciés et instructifs.
- a. Dans quelle mesure le processus d'évaluation de mi-parcours a-t-il été utile pour le programme conjoint ? L'évaluation à mi-parcours a permis de faire un bilan et de réfléchir sur le caractère conjoint du programme. A l'issue de celle-ci, un plan d'amélioration a été élaboré. L'exécution de ce plan a contribué au recadrage de plusieurs activités notamment le volet AGR. Les missions conjointes de planification et de suivi, la complémentarité des interventions et la consolidation des acquis sont des recommandations qui ont été suivies d'effets.

c. Contribution des fonctions de communication et de plaidoyer à :

1. Renforcer la durabilité du programme conjoint : La durabilité est un principe de référence en matière d'actions de développement. Elle passe entre autres par le renforcement des ressources humaines aux plans technique, stratégique et politique. C'est pourquoi le Programme a constitué des pools de compétences, en matière de plaidoyer, dans la perspective de contribuer à la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

L'étude sur les préjugés sociaux, les discriminations et la promotion de la citoyenneté s'est aussi accompagnée d'une stratégie de communication pour la promotion de la citoyenneté, axée sur la nouvelle approche de la Communication pour le Développement (C4D). Elle a été utilisée par le volet plaidoyer et communication du Programme MDG. En privilégiant le dialogue social et la participation communautaire, la C4D contribue à l'appropriation du programme et par là, a sa durabilité.

2. Trouver de nouvelles opportunités permettant de reproduire le programme conjoint ou l'une de ses composantes, ou les porter à plus grande échelle : Le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale a été une opportunité de dialogue social inclusif et participatif au tour des thématiques sur les Droits humains/Justice, la Démocratie/Participation /Citoyenneté, la Protection sociale/Tolérance/ Paix, Genre, les Politiques macro-économiques, l'Accès aux services de base, la Question foncière, la Gestion des ressources naturelles.

Sa formulation et sa validation constituent une opportunité permettant de développer de façon plus transversale et systématique un des produits majeurs du programme conjoint prévention des conflits et renforcement de la cohésion sociale.

3. Donner des informations aux bénéficiaires / titulaires de droit : Des missions conjointes de suivi et de planification annuelle ont été organisées. Celles-ci constituent des moments forts d'échange et d'information des bénéficiaires. Les bénéficiaires ont donc l'occasion de s'informer, de porter leur regard sur la mise en œuvre des activités déjà réalisées et proposer de nouvelles activités pour la nouvelle programmation.

Les différentes formations et campagnes de sensibilisation sur les droits de l'homme, la prévention des conflits, la citoyenneté et la culture de la paix ont également été des moments d'information des bénéficiaires sur leurs de manière générale et sur les attitudes et comportements à tenir afin de contribuer à la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

d. Compte-rendu détaillant la possibilité d'étendre le programme conjoint et/ou l'un de ces éléments :

1. Dans quelle mesure le programme conjoint a-t-il évalué et systématisé les résultats de développement avec l'intention de les utiliser comme référence pour reproduire ou porter à plus grande échelle le programme conjoint ou l'un de ses éléments ? Les acteurs du programme conjoint envisagent d'initier un nouveau Programme Conjoint de Renforcement de la Cohésion Sociale. Ils se réfèrent aux résultats du programme MDGF-1958 pour l'établissement de la note conceptuelle.
2. Le cas échéant, décrire un exemple entrepris de reproduction ou d'extension : l'Agence Nationale d'Appui et d'insertion des Réfugiés (ANAIR) a reproduit dans le cadre de son programme d'insertion des rapatriés quelques-unes des activités du programme conjoint, mais n'a pas intervenu dans les localités dans lesquelles intervient le programme conjoint.
3. Décrire les stratégies de retrait du programme conjoint et évaluer dans quelle mesure elles ont renforcé la durabilité du programme conjoint : Le nouveau Programme Conjoint de Renforcement de la Cohésion Sociale des agences des Nations Unies est sensé bâtir sur les acquis du programme MDGF-1958. Ce qui reste l'option centrale pour renforcer les acquis du programme conjoint et assurer sa persévérance. Par ailleurs, ce nouveau Programme conjoint sur la cohésion sociale, devrait être bâtie sur les leçons de l'approche

conjointe de la présente expérience.

IV. SITUATION FINANCIERE DU PROGRAMME CONJOINT

a. Etat financier final du programme conjoint :

1. Budget total approuvé 5 000 000\$ US

2. Budget total versé : 5 000 000\$ US

3. Budget total engagé : 4 936 859\$ US

4. Budget total décaissé : 4 936 859\$ US

Bilan du Budget US\$			
Montant total approuvé pour le budget	PNUD:	2 777 610	
	UNFPA	1 005 800	
	UNICEF	807 850	
	ONU DC	408 740	
	Total:	5 000 000	
Montant total transféré à ce jour	PNUD:	2 777 610	
	UNFPA	1 005 800	
	UNICEF	807 850	
	ONU DC	408 740	
	Total:	5 000 000	
Budget total engagé à ce jour	PNUD:	2 773 213	
	UNFPA	997 964	
	UNICEF	807 850	
	ONU DC	357 832	
	Total:	4 936 859	
Budget total dépensé à ce jour	PNUD:	2 773 213	99,84%
	UNFPA	997 964	99,22%
	UNICEF:	807 850	100%
	ONU DC:	357 832	87,54%
	Total:	4 936 859	98,73%

V. CERTIFICATION DE LA FERMETURE DU PROJET

Par leurs signatures, les Agences des Nations Unies Participantes (ANUP) certifient que le projet a été achevé sur le plan opérationnel.

ANUP	NOM	TITRE	SIGNATURE	DATE
PNUD	Coumba Mar Gadio	Représentante Résidente du PNUD en Mauritanie		
UNFPA	M. Koudaogo Ouedraogo	Représentant de l'UNFPA en Mauritanie		
UNICEF	Lucia Elmi	Représentante de l'UNICEF en Mauritanie		
ONU DC	-----	Représentant de l'Afrique de l'Ouest de l'ONU DC		

VII. ANNEXES

1. Liste de tous les documents / études produits par le programme conjoint :

- L'étude sur les stéréotypes et obstacles socioculturels basés sur le genre a été réalisée ainsi qu'un argumentaire pour adresser ces questions ;
- L'étude sur les discriminations et les préjugés sociaux et la promotion de la citoyenneté réalisée
- L'étude réalisée sur la faisabilité du service civique national réalisée ;
- L'étude sur la réforme du statut du médiateur de la République ;
- Les études sur les 7 thématiques (Droits humains/Justice, Démocratie/Participation /Citoyenneté, Protection sociale/Tolérance/ Paix, Genre, Politiques macro-économiques, Accès aux services de base, Question foncière, Gestion des ressources naturelles, Communication pour la cohésion sociale) retenues pour la formulation de la stratégie nationale de cohésion sociale.
- Documents provisoires de SNCS : i) Etats des lieux ; ii) Document de Stratégie (version en arabe et en français) ; iii) Plan d'action biennal.

• Liste des supports de communication créés par le programme conjoint

- Dépliants sur la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale ;
- Film documentaire sur le processus de formulation de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale.

2. Rapport d'évaluation finale

Le document est assez volumineux pour être annexé au présent rapport. Le rapport d'évaluation finale sera posté sur le site MPTF : <http://mptf.undp.org/>

3. Cadre de S&E comprenant les valeurs finales des indicateurs mises à jour

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour*	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Résultats du PCE
Effet 1 du Programme Conjoint : La cohésion sociale est renforcée par la promotion des droits des populations marginalisées et la mise en place de mécanismes participatifs de règlement des conflits	<p>-% de la population des adwabas et rapatriés vivant en dessous du seuil de pauvreté</p> <p>-Nombre de mécanismes fonctionnels mis en place et% de femmes représentées</p>	<p>-Valeur initiale: très grande majorité vivant sous le seuil de pauvreté (à confirmer par EPCV)</p> <p>-Valeur initiale: 0</p>	<p>-Valeur cible : moins de 60% vivent sous le seuil de pauvreté</p> <p>-Valeur cible: 1 mécanisme participatif de règlement des conflits mis en place dans chaque site</p>	<p>Indicateur non mesurable à ce stade (Enquête EPCV diffusée en 2012)</p> <p>Des comités villageois de gestion des AGRs sont mis en place et garantissent une bonne représentativité des femmes (50%)</p>	Enquête EPCV	<p>Enquête sur les conditions de vie des ménages en début et en fin de programme (enquête réalisée en 2008 mais ne contient pas de données sur le niveau de pauvreté dans les sites cibles. L'enquête EPCV s'arrête au niveau des communes et ne prend pas en compte les villages).</p>	<p>L'émergence progressive d'attitudes plus favorables à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale est devenue une réalité au niveau des 73 sites du programme. En effet, plus de 40000 personnes s'adonnent à des activités économiques et sociales favorisant l'utilisation commune des infrastructures communautaires mises en place par le PC (marchés communautaires, garderies d'enfants, salles de classe, terrains de football). Ces infrastructures et l'activité économique et sociale, en plus de leur contribution à la réduction de la pauvreté (augmentation sensible des revenus), des inégalités et au renforcement des capacités des bénéficiaires, ont eu pour effet de les amener à se fréquenter et à développer des attitudes favorables à de nouvelles alliances, promouvant une culture de la paix entre les différents groupes ethniques représentés dans la zone d'intervention du programme. Les résultats positifs enregistrés en matière d'habilitation juridique et politique des populations-cibles du programme sont en train d'être consolidés et renforcés pour assurer la promotion de la culture démocratique et la mise en place de mécanismes de prévention et de résolution des conflits par la conciliation, d'où l'émergence progressive d'une capacité</p>

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour*	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Résultats du PCE
							nationale de médiation (actions en faveur des jeunes, femmes leaders, administrations, facilitateurs, femmes para juriste, mouslihs) et d'attitudes plus favorables au recours aux mécanismes extrajudiciaires de conciliation. Cette propension de recours aux mécanismes extrajudiciaires (82%) est confirmée par les résultats de l'enquête sur la perception de la justice réalisée en mai 2012.
Produit 1 : 1.1 Les causes des conflits et les droits des populations sont mieux connus	-Existence d'une cartographie des facteurs de conflit -% de la population bénéficiaire capable de citer 3 droits de l'Homme.	-Baseline 2008: Pas de cartographie.	-Cible 2011 : cartographie réalisée -Cible 2011 : 50% des adultes des sites d'intervention sont capables de citer au moins 3 droits de l'Homme	Cette Cartographie sera prise en compte à travers des analyses thématiques sur les forces/faiblesses/opp ortunités dans le cadre de la stratégie nationale de cohésion sociale en phase finale Le processus de formulation de la stratégie nationale de cohésion sociale a été exercé de manière inclusive et participative L'enquête n'a pas été réalisée parce que non budgétisée	-Enquête CAP -Document de Stratégie	Enquête de terrain pour connaître le % effectif de bénéficiaires capables de citer 3 droits de l'homme en début et fin du programme	Le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale de Cohésion Sociale a été une opportunité de dialogue social inclusif et participatif au tour des thématiques sur les Droits humains/Justice, la Démocratie/Participation /Citoyenneté, la Protection sociale/Tolérance/ Paix, Genre, les Politiques macro-économiques, l'Accès aux services de base, la Question foncière, la Gestion des ressources naturelles. Sa formulation et sa validation constituent donc une opportunité permettant de reproduire le programme conjoint prévention des conflits et renforcement de la cohésion sociale.

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour*	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Résultats du PCE
1.2 Des mécanismes nationaux inclusifs de prévention, de dénonciation et de règlement sont mis en place	-Nombre de mécanismes mis en place	-Baseline 2008 : Absence de mécanismes de prévention	-Cible 2011 : un dispositif de prévention, de dénonciation et de règlement des conflits et discriminations est mis en place	Un mécanisme est en place à travers des comités villageois de prévention et de gestion des conflits ainsi que des relais communautaires qui assurent la médiation au niveau des zones d'intervention du programme	-Statut des mécanismes et rapports d'activité	-Fin du programme	Le programme a contribué à la structuration de quatre (4) réseaux de comité villageois de prévention et de gestion des conflits.
1.3 Les conditions de vie des populations victimes de discriminations dans les zones cibles sont améliorées (UNDP)	-% d'AGR fonctionnelles et viables	-Valeur initiale, Baseline 2008 : 0	-Cible 2011 : 50% des familles des sites d'intervention développent des AGRs fonctionnelles -60% des femmes chefs de ménages des sites d'intervention développent des AGR fonctionnelles	40000 personnes bénéficient des 213 AGRs	-Rapports d'activités	-Début et fin du programme	<ul style="list-style-type: none"> - 213 activités génératrices de revenus créées, profitent à près de 40000 personnes. 137 de ces activités génératrices de revenus ont été créées, dans les deux Hodhs El Gharbi et El Chargui, en collaboration avec le CDHAHRSC, et les 18 autres activités, au Trarza et Brakna, en collaboration avec l'ANAIR; - 47 infrastructures communautaires dont 15 marchés communautaires construits pour contenir les AGR ainsi que les abris à moulin. Neuf de ces 15 marchés communautaires ont été construits dans les deux Hodhs El Gharbi et El Chargui, en collaboration avec le CDHAHRSC, et les six autres, au Trarza et Brakna, en collaboration avec l'ANAIR ; - 4 terrains de football aménagés et des équipements sportifs fournis aux bénéficiaires du programme conjoint, au Trarza et au Brakna, en collaboration avec l'ANAIR; - 2 parcs de vaccinations ont été réalisés au profit des bénéficiaires du programme dans la moughataa de Néma ;

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour*	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Résultats du PCE
Produit 2 : 2.1 Le dialogue sur l'accès équitable des femmes et des hommes aux ressources et à la prise de décision dans les zones cibles est approfondi (UNFPA)	-% de femmes dans les structures de dialogue	- Valeur initiale - Baseline 2008 : moins de 10%	- Cible 2011 : 40%	<p>Près de 50% des comités de gestion villageois sont des femmes</p> <p>Financement d'AGR^s légères pour pérenniser les activités des comités de prévention des conflits</p>	- PV et rapports des comités - Missions de suivi - Enquêtes	- Semestriels - Annuels - Début et fin du programme	<p>- 280 Leaders d'opinion formés sur les modes de prévention des conflits.</p> <p>- plus de 10000 personnes (y compris 60 personnalités influentes) sensibilisées sur la participation de la femme dans la gestion des affaires de la communauté et sur la question de la prévention des conflits dans les deux Hodhs, le Brakna et le Trarza.</p> <p>- 500 femmes formées en plaidoyer, leadership féminin et prévention des conflits.</p> <p>- 141 relais communautaires identifiés et formés sur les droits humains et la prévention des conflits.</p> <p>- 40 membres des comités villageois sont formés sur l'implication des femmes dans la gestion des affaires de la communautaires.</p> <p>- 112 Leaders communautaires formés sur la thématique Genre et Développement.</p> <p>- 08 comités de prévention et de gestion des conflits ont été mis en place et un fonds d'AGR mis à leur disposition pour pérenniser leur activités après retrait du projet ;</p> <p>- une étude sur les stéréotypes et obstacles en matière de genre réalisée, traduite en arabe et vulgarisée à l'échelle nationale. Elle sert de document de base pour les relais,</p>

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour*	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Résultats du PCE
2.2 Des mécanismes accessibles sont mis en place et en mesure de contribuer à résoudre les conflits de manière rapide et équitable, impliquant les femmes (UNODC)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mécanismes fonctionnels de justice alternative - Degré de satisfaction des justiciables - % des cas présentés par des femmes résolus 	Baseline 2008 : Absence de mécanismes fonctionnels d'accès à la justice	Cible 2011 : 1 mécanisme dans chaque zone cible	Mécanisme en place (formation de 10 femmes formatrices de femmes para-juristes et déploiement de 150 femmes para-juristes)	<ul style="list-style-type: none"> Registre des mouslihs Questionnaires de satisfaction des usagers. 	Registre tenu et analysé annuellement	<ul style="list-style-type: none"> - 107 conciliateurs médiateurs sont formés et équipés pour exercer leurs activités, - 10 formatrices de femmes para-juristes formées et redéployées pour la constitution d'un réseau de 150 femmes para-juristes dans les sites du programme.

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour*	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Résultats du PCE
Effet 2 du Programme Conjoint : La culture démocratique est promue et contribue à la prévention des conflits	- Niveau de connaissance des droits et devoirs des citoyens	Baseline 2008 : faible connaissance des droits et devoirs des citoyens	Cible 2011 : 60% de la population des zones cibles est informée et sensibilisée sur les droits et devoirs du citoyen	Plus de 45% des populations sont sensibilisées sur les droits et devoirs des citoyens	Enquête	- Au début et à la fin du programme	Les attitudes des jeunes sur la citoyenneté ont évolué positivement, ils ont compris que la revendication des droits doit être liée à l'accomplissement des devoirs de citoyens. Les jeunes sont aussi de plus en plus consultés et impliqués dans les activités des différents secteurs économiques et sociaux au-delà de la Jeunesse et sur des questions de développement plus larges. Depuis 2010, l'Etat octroie 1% des recettes douanières au secteur en plus du budget du Ministère de la Jeunesse, ce qui a servi à rénover ou construire des infrastructures destinées aux jeunes en plus de subventions pour la mise en œuvre des plans d'actions des réseaux de jeunes. Les attitudes des jeunes en matière de citoyenneté et de cohésion sociale ont donc évolué positivement et on note des échanges entre jeunes des différentes régions et la poursuite des actions citoyennes locales. Au sein des écoles, la participation des élèves au sein des clubs scolaires a permis d'améliorer l'environnement scolaire, les relations avec les enseignants et de diminuer la violence à l'école.

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour*	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Résultats du PCE
Produit 3 : Les jeunes et les femmes connaissent les causes des conflits et adoptent les attitudes pour la promotion de la paix et la citoyenneté au sein de leurs structures et communautés (UNICEF)	- Nombre d'actions communautaires /locales en faveur de la promotion de la paix et de la citoyenneté mises en œuvre par les populations dans les zones cibles	Baseline 2008 : 0 2009 : 0	Cible 2011 : 12	4 comités régionaux pour la promotion du service civique national mis en place. 877 pairs-éducateurs formés 83 structures de jeunes appuyées 1 conseil municipal pour enfants mis en place 2 caravanes et un festival organisés	- Rapports des OSC - Enquêtes.	- Annuels. - Au début et à la fin du programme	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 200 jeunes dont 40 issus des sites de rapatriés du Trarza et du Brakna ainsi que les Maires de leurs communes se sont retrouvés pendant 5 jours dans le cadre d'échanges culturels et de réflexion sur la diversité culturelle et la cohésion sociale. - Un matériel d'assainissement a été distribué au Réseau de jeunes pour l'appuyer dans la réalisation de son engagement. Il faut noter que suite à cette activité, le maire de la ville de Zouerate a appuyé la mise en place d'un conseil municipal pour enfants afin de promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté chez les enfants. - Au Trarza et au Brakna, 160 jeunes des 10 sites de rapatriés ont été formés sur les causes des conflits sociaux, la gestion d'association de jeunesse et ont été appuyés pour la création et la reconnaissance de leurs associations. - 777 jeunes et élèves issus de 54 réseaux de jeunes et 29 clubs scolaires ont été formés à la citoyenneté, les droits de l'homme et la culture de la paix basés sur l'approche compétences de vie courantes. - 83 structures de jeunes ont été appuyées afin de promouvoir leur participation citoyenne dans leurs localités et écoles et ainsi renforcer les relations intergénérationnelles et la cohésion sociale. - Quatre comités régionaux pour la promotion du service civique national ont été mis en place pour tester la faisabilité d'un service civique national.

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour*	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Résultats du PCE
Produit 4 : Les acteurs et les populations sont sensibilisés, formés et jouent un rôle actif dans la prévention des conflits (PNUD)	- Nombre d'acteurs et de femmes leaders et élues locales formés à la prévention des conflits.	Baseline 2008 : 0	Cible 2011 : 50% des acteurs formés	210 personnes (élus locaux, autorités administratives, magistrats, journalistes, ONG) formés en prévention et gestion des conflits	- Rapports d'activités	- Au début et à la fin du programme	<ul style="list-style-type: none"> - En plus des 280 élus locaux déjà formés, 70 personnes (élus locaux, autorités administratives, magistrats, ONG) ont été formés en prévention et gestion des conflits ; - 210 femmes leaders et des 210 facilitateurs hommes formés en prévention et gestion des conflits ; - En outre, le programme conjoint a cofinancé en 2012 l'atelier de mise en œuvre des recommandations du rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de l'esclavage ; - Le programme a financé la Semaine de la Citoyenneté organisé par l'Espace Culturel Diadié Tabara Camara de Nouakchott et à continuer sa contribution au renforcement de capacités de la Commission Nationale des Droits de l'Homme; - Organisation de campagnes de sensibilisation sur la loi contre l'esclavage au Trarza, au Brakna et dans les deux Hodhs ; - Structuration de comités villageois de prévention et de gestion de conflits : 11 dans les deux Hodhs et 9 au Trarza et au Brakna. Ensuite ces comités ont été mis en réseau au niveau de chacune des quatre régions par la mise en place de comités régionaux de prévention et de gestion des conflits ; - Le programme a également pris en charge les activités commémoratives de la journée internationale des droits de l'Homme en 2012 à Nouakchott, à Nouadhibou et à Aleg.
	- Création d'une coalition nationale, pluri acteurs, pour la prévention des conflits	Baseline 2008 : 0	Cible 2011 : 1 réseau mis en place	210 femmes leaders et 210 facilitateurs hommes formés en droits humains, prévention et gestion des conflits			
	- Existence de cours sur les droits de l'Homme dans les curricula professionnels	Baseline 2008 : 0	Cible 2011 : L'enseignement des droits de l'Homme dispensé à chaque corps d'agents publics concernés				
	- Nombre de personnes sensibilisées à l'éducation électorale et aux droits de l'Homme connaissance des modalités de vote (Taux important de bulletins nuls aux élections 11% en 2006) ; faible	Baseline 2008 : Faible	Cible 2011 : 50% des populations des zones cibles savent comment voter 50% des populations des zones cibles sont sensibilisés sur les droits de l'Homme et la loi relative à l'esclavage	Organisation au Trarza, au Brakna, et dans les deux Hodhs de campagnes de sensibilisation sur la loi contre l'esclavage.			

Résultats attendus (résultats et répercussions)	Indicateurs	Niveau de référence	Objectif global du PC	Réalisation de l'objectif à ce jour*	Moyens de vérification	Méthodes de collecte (avec calendrier et fréquence indicatifs)	Résultats du PCE
Le programme est coordonné et mis en œuvre	Taux d'exécution des activités programmées	Valeur initiale : 0	Valeur cible : 90%	Réalisée : 98,64%	Atlas Rapports annuel et final du programme	- Rapport annuel	Le programme a été mis en œuvre de manière globale dans des conditions satisfaisantes

4. Compte-rendu de la réunion d'examen final du Comité de gestion du programme et du Comité directeur national (Cf. document joint).